

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valery-sur-Somme
03-22-26-60-40
www.gemel.org

Suivi du chiendent sur les trois estuaires picards :

Baie de Somme, baie d'Authie et baie de
Canche en 2017



**Rapport du GEMEL n°17-019
6 décembre 2017**

Myriam Vaast

Travail réalisé avec le
soutien financier de :

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Méthodologie

L'ensemble des près salés de la Baie de Somme a été parcouru avec pour objectif d'estimer les différentes densités de Chiendent maritime (*Elymus athericus*).

Les surfaces ont été définies en fonction du pourcentage de Chiendent estimé. Chacune d'elles étant associée à un pourcentage de Chiendent, un pourcentage d'autres végétaux et un pourcentage de sol nu.

Les limites entre les différentes zones ont été estimées à vue en parcourant les zones. Deux à trois observateurs estiment le pourcentage de recouvrement par le Chiendent, le sol nu et les autres végétaux.

Les limites sont relevées sur le terrain à l'aide d'un GPS (Trimble Juno 3B). A l'aide des observations, notes, photos et données GPS, une cartographie est réalisée via le logiciel Qgis.

La même méthodologie a été appliquée sur la baie d'Authie et la baie de Canche.

Concernant la baie de Somme, les limites basses de végétation exploitable on également été relevées.

Suivi du chiendent en baie de Somme

La Maye :

Seule la partie haute à l'Est est bien couverte par le chiendent (80 % et 10 % d'autre végétation sur environ 13 ha). La partie haute à l'Ouest est couverte d'Obione (*Halimione portulacoides*), de Salicorne (*Salicornia sp*) et d'Aster (*Tripolium pannonicum*), le Chiendent y est présent partiellement à hauteur de 5 % sur 11 ha.

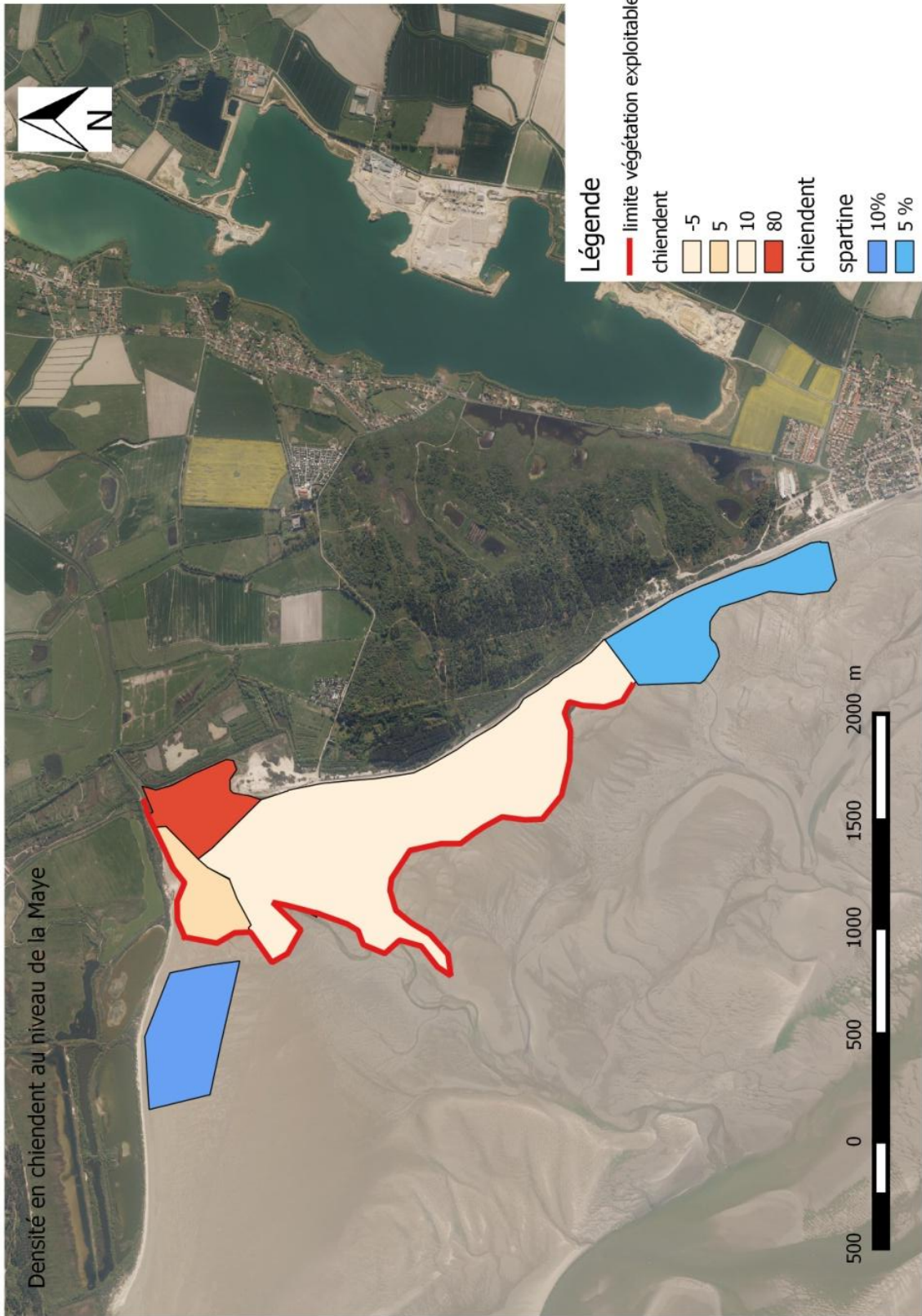
Une grande partie de la zone (environ 100 ha) est couverte par la végétation et est dominée par l'Aster (*Tripolium pannonicum*), l'Obione (*Halimione portulacoides*) et le Lilas maritime (*Limonium vulgare*) il y a peu de chiendent dans cette zone (-5%).

Au nord ouest de cette zone se trouve une grande surface de touffes de Spartine, elle est composée à 90 % de sol nu et à 10 % de Spartine. On trouve le même type de zone au sud avec de la Spartine en touffe et un peu plus de sol nu : 95 % et 5 % de Spartine.

La limite basse de végétation correspond aux pieds de Salicornes les plus bas.



Zone de sol nu avec des touffes de Spartines (M.Vaast)



Cartographie de la densité en Chiendent au niveau de la Maye (M. Vaast)

Le Hourdel et le Crotoy

Le Hourdel :

Du côté du Hourdel, il y a peu de chiendent et la zone est très homogène. La végétation est dominée par *Halimione portulacoides* et *Tripolium pannonicum*. Le Chiendent y est présent en haut de berge le long des bras où il s'étale sur 3-4 m de large. Si on exclut les zones de huttes et de chenaux la zone est couverte par la végétation. Sur l'ensemble de cette grande surface d'environ 300 ha, le Chiendent est considéré comme représentant environ 10 % de la végétation totale.



Végétation dominée par l'Obione (M. Vaast)

Le Crotoy :

Zone 1 :

La zone 1 est parcourue par un talus couvert de graminées et d'arbustes majoritairement du Chiendent pour 80 %. La zone la plus basse ne compte qu'environ 5 % de Chiendent elle est essentiellement composée d'Aster et de quelques tâches de Spartine. Le long du talus au nord, se trouve une zone (11 ha) avec un peu de sol nu (5 %) et dans laquelle on trouve 20 % de Chiendent. Cette zone côtoie une surface d'environ 19 ha, un peu plus dense en chiendent (55 %) bordée par deux tâches de Chiendent à 90 %. Au sud du talus la surface est couverte par la végétation avec environ 70 % de Chiendent (sur 60 ha). Le talus qui traverse cette zone est couvert à 90 % de Chiendent.

Zone 2 :

Le haut de la zone 2 est couvert uniformément de chiendent à 60 %, autour des bras et dispersé dans les autres végétaux sur environ 460 ha. En bas de la zone le Chiendent est moins présent, il est répandu de façon disséminé et couvre moins 5 % des surfaces définies sur les deux zones de 94 et 70 ha.

Zone 3 :

La zone 3 est majoritairement couverte à 70 % de Chiendent sur environ 143 ha, elle ressemble au haut de la zone 2. Les zones autour des huttes sont entretenues ce qui semble faire comme des trouées à travers la matrice de chiendent.

Le long de la route, le Chiendent est moins présent (20 %) sauf au sud où il forme une petite bande dense à 90 %.

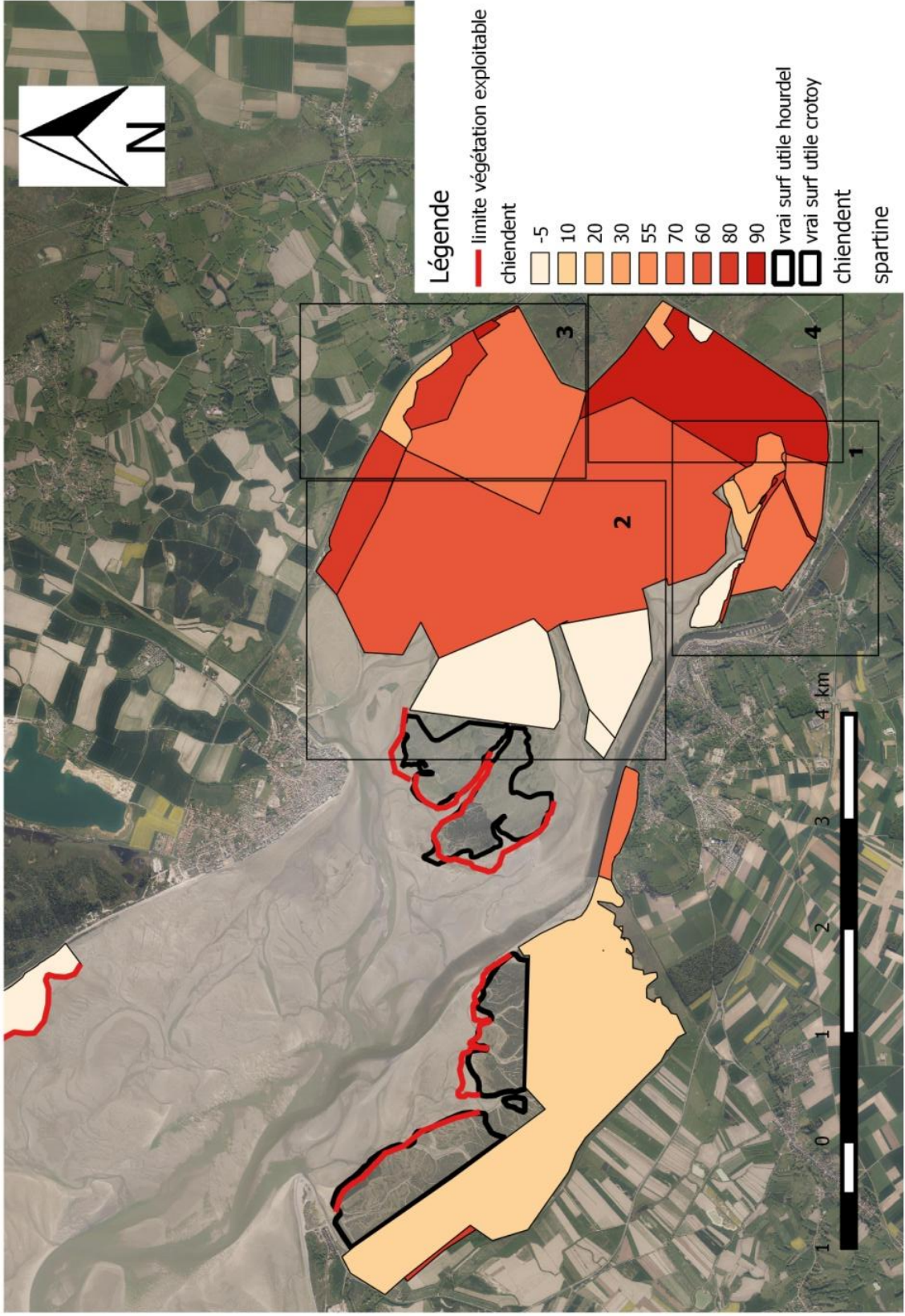
Au milieu de la zone, on trouve une bande plus dense à 80 % de Chiendent d'environ 45 ha, qui s'étend également le long de la route sur la zone 2.

Zone 4 :

C'est une zone couverte à 90 % de Chiendent et 10 % d'autre végétation dans cette surface d'à peu près 131 ha, on distingue une zone à 30 % de Chiendent d'environ 8 ha car essentiellement couverte par les joncs et une zone de 3 ha à -5 % car essentiellement couverte par les roseaux.



Talus en zone 1 (M. Vaast)



Suivi du Chiendent en baie d'Authie

Zone 1 :

La zone 1 est couverte par le Chiendent à 55% sur environ 110 ha celui-ci y est réparti de façon uniforme. Il est un peu plus dense à l'Ouest juste avant les zones de pâtures et couvre 70 % de la surface d'environ 11 ha. Au milieu se trouve une zone arbustive (Argousier..) dans laquelle le Chiendent est aussi présent mais en plus faible densité car la surface au sol qu'il couvre est moins grande. De l'autre côté du talus arbustif, se trouve une surface essentiellement composée de jonc et de Lilas maritime (*Limonium vulgare*). Cette zone est parcourue par une bande de chiendent à 80 % qui s'étend jusqu'au niveau des dunes et les recouvre jusqu'à la limite basse de végétation.

Zone 2 :

Au sud de la zone 2, tout le long du chemin (environ 83 ha) on trouve le Chiendent de façon uniforme, il est fortement présent : 70 %, en arrière de cette zone le Chiendent s'étend de façon dégradé (60 % de Chiendent sur l'ensemble de la zone), vers le bas de la zone, il est beaucoup moins présent jusqu'à la limite basse de végétation. A cet endroit, la surface végétale est couverte par l'Obione. On distingue une surface à 30 % de Chiendent d'environ 8 ha car il arrive parfois à être plus présent à travers le tapis d'Obione.

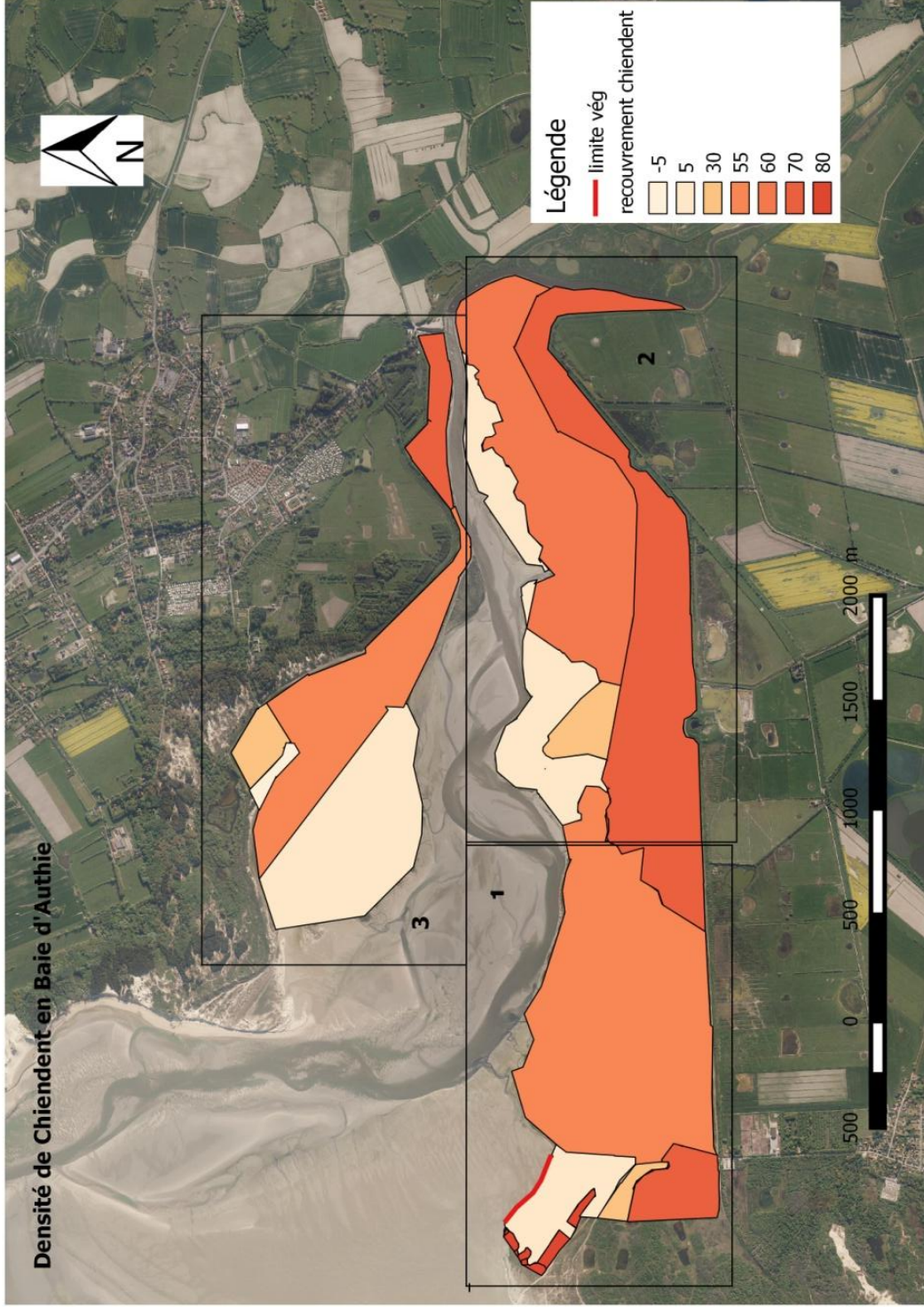
Zone 3 :

La végétation le long du chemin au nord de la zone 3 est très uniforme et majoritairement composée d'Aser et de Chiendent de façon un peu plus dense à l'Est (70 % de chiendent sur environ 7 ha) et un peu moins dense (55%) par la suite le long du chemin sur environ 30 ha. Au bout du chemin se trouve une zone de roselière avec 30 % de Chiendent. On trouve une surface de dunes à Oyat où il y a -5 % de Chiendent. Derrière ces dunes on retombe dans la matrice Aster/Chiendent. Jusqu'à une certaine limite où on ne trouve quasi plus que la Spartine et du sol nu, le Chiendent est présent à hauteur de 5%.



Vue sur la zone 2 (M. Vaast)

Densité de Chiendent en Baie d'Authie



Suivi du chiendent en baie de Canche

Zone 1 :

Le sud de la zone 1 est une petite surface avec peu de Chiendent (5%) devant un talus couvert par la végétation dont 70 % de Chiendent sur environ 60 ha. A la fin de ce talus on trouve une grande zone de huttes uniforme dans laquelle le Chiendent et l'Aster sont fortement présents, on y trouve environ 70 % de Chiendent. Celui-ci est bien réparti sur la zone, le long des bras mais aussi entre les bras.

Ce faciès de végétation est présent jusqu'au niveau de la Canche sauf par endroit où l'Obione forme un tapis très dense et où il n'y a pratiquement plus de Chiendent.

En haut de la zone on trouve une surface couverte par le Lilas de mer (*Limonium vulgare*). Dans ces zones haute et basse, le Chiendent n'est présent qu'à hauteur de 5%. Au nord de la zone, le Chiendent est toujours présent de façon uniforme mais avec une plus faible densité : 40 % sur environ 30 ha.

Zone 2 :

Le nord de la zone est couvert à 80 % de Chiendent sur 12 ha sauf en bas de la zone où se dessine une bande d'Obione très dense, le Chiendent y est présent à 5%.

On arrive ensuite dans une zone de huttes où le Chiendent est présent partout pour 70 % d'environ 30 ha, sa densité est un peu moins forte qu'au sud de la zone car des bandes d'Obione remontent parfois le long des bras diminuant ainsi la densité de recouvrement.

Le long de la Canche l'Obione est fortement présent il forme une bande plus ou moins large qui s'élargie de plus en plus et fini par remonter jusqu'au chemin. En bas de cette bande, on trouve une fine bande de Spartine. A l'intérieur du tapis d'Obione le Chiendent perce peu et il est estimé à hauteur de 10 %. En remontant le tapis d'Obione jusqu'au chemin le Chiendent est présent à hauteur de 15%.

Au nord de la zone l'Obione est moins présent ce qui permet au chiendent de remonter à un taux de présence de 30 %.



Faciès à Obione, Aster et Chiendent (M. Vaast)

